Cogs Rouges

TOURNOI RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE

SAMEDI 2 MAI 2026

RÈGLEMENT

La section tennis de table des Coqs Rouges Bordeaux (ci-après désignée comme : Les Coqs Rouges TT) organise un tournoi régional en cours d'homologation.

Ouvert à tou.te.s les licencié.e.s titulaires d'une licence compétition la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 1 – Date et lieu

Le tournoi se déroule au Château Moulerens, Chemin de Pichey, 33170 Gradignan, le samedi 2 mai 2026, de 8h30 à 23h00.

Article 2 – Matériel et infrastructure

16 tables pour la compétition, des marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises seront disponibles.

Le gymnase est un lieu public, nous vous demandons de maintenir cet endroit propre. Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.

Durant le tournoi, vous aurez accès à :

- 1 salle pour la compétition
- 1 salle d'échauffement avec 4 tables
- 1 vestiaire masculin et 1 vestiaire féminin avec douches chaudes
- Restauration et buvette

Article 3 – Tableaux, droits d'inscription, horaires, lots

Tableaux	Début	Catégories	Nb. inscrits maxi	Dotations
A	08h30	500 à 699	48	Des bons d'achats et des lots seront distribués à partir des ¼ de finales de chaque tableau. Un total de 2000 € minimum cumulé sera distribué.
B	09h45	500 à 1499	36	
C	11h00	500 à 999	48	
D	12h15	500 à 1699	36	
E	13h45	TC	48	
F	13h45	Féminin	36	
G	15h00	500 à 1299	48	
H	16h15	Doubles (> 3200 points)	32 paires	

- **Deux tableaux par personne sont autorisés**. Possibilités de s'inscrire sur un troisième tableau le jour J en cas d'élimination selon les disponibilités des tableaux.
- Tarifs des tableaux (deux tableaux maximum par personne + double et/ou féminin) :

a) Paiement en ligne :
 - 1 tableau : 8 euros,
 - 2 tableaux : 15 euros,
 - Double : Inscription en ligne possible mais paiement sur place (10 euros par paire)

b) Paiement sur place :
 - 1 tableau : 8 euros,
 - 2 tableaux : 16 euros,
 - Double : 10 euros par paire.

- Les tableaux sont susceptibles d'être annulés si le nombre d'inscrits est strictement inférieur à 8.

Article 4 - Inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au 30 avril 2026 à 16 h exclusivement via la plateforme HelloAsso.

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'absence non excusée avant l'heure limite d'inscription.

En cas de place disponible dans les tableaux, les inscriptions pourront être autorisées avant le démarrage des dits tableaux.

Les points pris en compte pour l'inscription dans chacun des tableaux sont ceux de la deuxième phase de la saison 2025-2026.

Interdiction du tournoi pour les poussins.

Article 5 - Règles applicables

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. La présentation de la licence compétition (phase 2) est obligatoire sous forme numérique (Appli FFTT) ou sous forme papier.

Le Juge-Arbitre de la compétition sera M. Pierre DELETANG. Il sera assisté par des bénévoles des Coqs Rouges TT.

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et chemisette/tee-shirt) et chaussures de salle propres.

ATTENTION : les balles plastiques étant blanches, short et chemisette/tee-shirt blancs sont interdits.

Article 6 – Pointage – mise en poule et tirage au sort

Les joueurs doivent se faire pointer 30 minutes avant le début de leur 1er tableau. La vérification de la licence en règle sera effectuée à cette occasion.

Tout.e joueur ou joueuse non pointé.e et n'ayant pas prévenu à temps (coordonnées du contact - cf. article 13) pourra voir sa participation refusée.

La mise en poule sera faite environ 20 à 30 minutes avant chaque tableau et le tirage au sort public pour la mise en tableau, dès la fin des poules correspondantes.

Article 7 - Forfaits

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès des juges arbitres pendant la compétition.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le forfait du joueur 5 minutes après le 3ème appel de son nom.

Article 8 - Récompenses

La dotation totale du tournoi est d'une valeur globale de 2000 € au minimum en lots et bons d'achats. Des récompenses seront décernées à partir des quarts de finale de chaque tableau.

Les podiums seront faits à la fin de chaque tableau.

Article 9 - Rencontres

Le déroulement du tournoi pour les tableaux simples se fera en poules de 36 à 48 personnes où les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se déroulent au meilleur des cinq manches. L'arbitrage sera assuré par les joueurs. Toutes les rencontres se joueront en balles plastiques blanches agréées ITTF fournies par les joueurs.

Article 10 - Buvette et Restauration

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants toute la journée. Le paiement par carte bancaire et espèces seront possibles.

Il est rappelé que ce type de tournoi a un double objectif : faire vivre la dynamique du club et financer ses actions.

Article 11 - Responsabilité des Coqs Rouges TT

Les Coqs Rouges TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes ou tout autre excès pouvant causer des dommages tant à l'association des Coqs Rouges TT ou tout autre participant/tiers.

Article 12 - Approbation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 13 – Renseignement

Pour toute demande de renseignement ou d'accompagnement pour l'inscription n'hésitez pas à contacter le comité organisateur du tournoi à l'adresse mail suivante :

tournoi.coqs.rouges@gmail.com.

Si vous souhaitez échanger plus longuement sur les spécificités du tournoi n'hésitez pas à nous envoyer votre numéro de téléphone sur ce mail. Nous nous ferons un plaisir de vous rappeler afin de répondre à toutes vos interrogations.

En cas d'urgence vous pouvez également nous contacter à ces deux numéros :

- 06.33.05.60.72
- 06.32.78.10.09.